

L'article 89 A du code général des impôts précise que les déclarations mentionnées aux articles 87, 87-0-A, 88, 240 et 241 du même code sont transmises par le déclarant à l'administration fiscale selon un procédé informatique. Pour effectuer ce dépôt vous devez vous rendre dans l'espace Partenaire/Tiers déclarants/Services en ligne du site impots.gouv.fr	Identification de l'Établissement Déclarant		Nom ou raison sociale																						
	SARL AUDIOPRO																								
	Prénom et complément de nom																								
	Complément d'adresse																								
	N°		BT/Q	Type et nom de la voie																					
				RUE GAMBETTA																					
Code postal				Commune, CEDEX																					
7 1 0 0 0				MACON																					
Date de clôture de l'exercice (JJ/MM) (sociétés soumises à l'IS)	/		Code Commune		N° SIRET	4	9	2	9	7	4	0	2	7	0	0	0	1	2	Code APE	4	7	7	4	Z

Établissement déposant la déclaration de résultats														Réservé à l'administration										
Nom ou raison sociale														Date de dépôt (JJ/MM/AAAA) :										
N°		BTQ		Voie																				
Code postal				Commune																				
Numéro SIRET																								
Totaux généraux des sommes versées (1)		4 - montant		5 - montant		6 - avantages en nature		7 - indemnités remboursement		9 - retenue à la source (domicile hors de France)														
		4386		0		0		0		0														

(1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires

Personne à contacter dans l'entreprise :		NOM :	FLORENTIN PIERRE ALEXANDRE					Prénom :										
Tél.						Courriel	mfcomptabilite					@	gmail.com					

REMARQUES

N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140])

En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.

Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.

• Zone 1 : Identification des bénéficiaires :

- la ligne **NP** est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques ;
- la ligne **RS** est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).

• Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.

• Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.

• Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.

• Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case **Nat** sous la forme **H** : honoraires et vacations, **C** : commissions, **CO** : courtages, **R** : ristournes, **JP** : jetons de présence, **DA** : droits d'auteur, **DI** : droits d'inventeur, **AR** : autres rémunérations.

• Zone 6 : Avantages en nature : case **V** : valeur de l'avantage. **Case N** : lettre **N** (nourriture), **L** (logement), **V** (voiture), **T** (outils issus de NTIC), **A** (autres avantages).

• Zone 7 : Indemnités et remboursements : case **I** : montant, case **M** : lettre **F** (allocation forfaitaire), **R** (remboursement sur justification), **P** (prise en charge directe par l'employeur).

• Zone 8 : TVA nette sur droits d'auteur : pour les auteurs soumis au régime de la retenue de TVA, les parties versantes doivent indiquer le montant de la TVA nette versée au Trésor pour le compte de l'auteur.

• Zone 9 : Retenue à la source, case M : montant de la retenue, case **O** : lettre **R** si taux réduit, lettre **D** si dispense de retenue en vertu des conventions internationales.

À MACON....., le 18/05/2022.....

Signature

1 – IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE															
NP : NOM						Prénom									
RS : RAISON SOCIALE				IN EXTENSO											
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1 ^{er} JANVIER 2022															
Complément d'adresse															
N°	3		B/T/Q/C		Voie		G RUE JEANNE BARRET								
Code postal		2	1	0	0	0	Commune			DIJON		Bureau Distributeur		DIJON	
3 - PROFESSION				EXPERT COMPTABLE				N° SIRET							
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)															
Nat.	4 – Montant		Nat.	5 – Montant		6 – Avantages en nature		7 – Indemnités et remboursements		8 – TVA nette sur droits d'auteur		9 – Retenue à la source (domicile hors de France)			
H	4386					V		I				M			
						N		M				O			

1 – IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE															
NP : NOM						Prénom									
RS : RAISON SOCIALE															
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1 ^{er} JANVIER 2022															
Complément d'adresse															
N°			B/T/Q/C		Voie										
Code postal							Commune			Bureau Distributeur					
3 - PROFESSION								N° SIRET							
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)															
Nat.	4 – Montant		Nat.	5 – Montant		6 – Avantages en nature		7 – Indemnités et remboursements		8 – TVA nette sur droits d'auteur		9 – Retenue à la source (domicile hors de France)			
						V		I				M			
						N		M				O			

1 – IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE															
NP : NOM						Prénom									
RS : RAISON SOCIALE															
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1 ^{er} JANVIER 2022															
Complément d'adresse															
N°			B/T/Q/C		Voie										
Code postal							Commune			Bureau Distributeur					
3 - PROFESSION								N° SIRET							
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)															
Nat.	4 – Montant		Nat.	5 – Montant		6 – Avantages en nature		7 – Indemnités et remboursements		8 – TVA nette sur droits d'auteur		9 – Retenue à la source (domicile hors de France)			
						V		I				M			
						N		M				O			